

Trois jeunes entrepreneurs primés



Les trois jeunes entrepreneurs ont été primés mercredi 14 janvier à la pépinière de la Caso en présence des porteurs, membres du jury et élus locaux.

Le concours a été lancé en août, à l'occasion de l'ouverture de la pépinière d'entreprises de la Caso. Mercredi 14 janvier, épilogue de ce premier concours des créateurs d'entreprises lancé par la société gestionnaire de la pépinière, Interfaces.

Après s'être réuni en novembre, le jury a désigné les lauréats. La catégorie "émergence", présidée par Joël Duquenoy, a vu se démarquer Yannick Dufrenne, qui crée un service de portage de repas à domicile. Il a reçu un chèque de 5.000 euros. La "mention environnement" de cette même catégorie a été décrochée par Franck De Backer, qui s'est également vu remettre un chèque de 5.000 euros pour sa société Eurostere.

Dans la catégorie "développement", présidée par Jean-Marie Barbier, le jury a désigné Bruno Delforge lauréat pour sa société Les belles échappées - Lbe Interactive. Il a reçu quant à lui un chèque de 8.000 euros. C'est dans cette catégorie que le choix a été le plus difficile, a tenu à préciser Sabrina

Smati, directrice de la pépinière d'entreprises.

"Une trentaine de dossiers de porteurs de projets ont été reçus pour ce concours", a-t-elle précisé. D'ajouter à propos de ces prix qu'ils permettront à ces jeunes entrepreneurs de "renforcer l'apport financier, d'apporter de la crédibilité au projet et à son image."

Joël Duquenoy, président de la communauté d'agglomération de Saint-Omer, a expliqué en préambule que la première compétence de la Caso est le développement économique. "Nous avons récemment délibéré pour créer un service accompagnement de projets, en amont des structures comme la pépinière d'entreprises, pour susciter des vocations."

Depuis son ouverture, le 1^{er} juillet 2008, la pépinière héberge 10 entreprises ce qui représente environ 25 emplois. Les bureaux sont remplis à 60% et les ateliers à 80%.



Yannick Dufrenne

"C'est un projet qui me tenait énormément à cœur", explique à l'assemblée le jeune entrepreneur. De décrire son projet de service de portage de repas à domicile, sous le nom de Yannik Cuisine : "mon but est de faire plaisir aux gens, et comme ce service est restreint en milieu rural, après enquêtes auprès de la population, notamment à Wizernes, j'ai compris que c'était un manque et j'ai décidé de me lancer dans l'activité." Son souhait ? "Respecter les plats d'antan et les régimes de chacun."

Yannick Dufrenne est actuellement agent au centre hospitalier de la région de Saint-Omer, à la cuisine centrale. Il est responsable du restaurant du personnel. Il devrait lancer son activité le 1^{er} avril. Par la suite, il aimerait étendre son activité, selon la demande, sur tout le territoire de la communauté de communes du pays de Lumbres et sur celui de la Caso. Il souhaite également proposer un service traiteur pour des mariages, communions, baptêmes etc.



Bruno Delforge

Il est installé depuis l'été dernier à Clairmarais et propose des balades insolites en solex, 2CV etc. par les biais de son entreprise, Les belles échappées. Bruno Delforge a voulu aller plus loin en offrant prochainement un parcours de golf en pâture...

Insolite mais vrai. Le jeune entrepreneur a découvert le concept en Hollande. Le parcours de golf de Clairmarais devrait comprendre 9 trous sur près de 7 hectares pour découvrir les vestiges de l'ancienne abbaye de Clairmarais. De l'ambition, Bruno Delforge n'en manque pas. Des idées, il n'est jamais à court. Avec Lbe Interactive, il souhaite en parallèle créer des applications professionnelles et grand public qui sauront tirer parti des dernières technologies numériques d'imagerie 3D, d'interfaces tactiles, de solutions portables ou geo localisées... De la suite dans les idées !



Franck De Backer

Ce jeune entrepreneur a intégré les locaux de la pépinière et lancera son activité à la fin du mois. Eurostere, c'est le nom de sa société, est une solution sur l'énergie renouvelable.

Son activité essentielle est l'achat, la transformation et la vente de bois de chauffage, la livraison d'énergie renouvelable, l'achat et la vente de pellets, granulés et de buchettes compressées, l'achat et la vente de matériel de sécurité pour éviter les risques liés aux accidents de monoxyde de carbone, la sous-traitance des ramonages, inserts et des poêles, l'import et l'export de matières premières ou transformées. En bref, il a plus d'une énergie pour un environnement propre. A l'origine de son projet, un ressenti personnel : celui d'un besoin sur l'Audomarais. C'est aussi ce qui émane des différentes études de marché.

Le concours lui a permis non seulement de trouver des locaux à la pépinière mais aussi d'avoir un apport financier.